

I.- RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

1.1- Présentation du promoteur

NOM :

PREMON :

AGE :

SITUATION DE FAMILLE :

PROFESSION:

DOMICILE:

CARTE D'IDENTITE :

1.2- Activités et revenus :

1.3- Engagements financiers :

1.3.1 Engagement personnel : 20%

1.3.2 Engagements Bancaire à rembourser : 30%

1.3.3 Autres sources de financements L'Etat du Mali : 50%

II- Etudes techniques

2.1.- Organisation du travail au sein de l'exploitation

2.2- Les facteurs de production

2.3. Le matériel de production existant

2.4. La main d'œuvre :

2.5. Adresse du site de l'exploitation ainsi que les superficies

NB :

Existence de marché pour l'écoulement.

IV- ANALYSE DU RISQUE :

4.1- Le bouclage du schéma de financement : le dépôt dans un meilleur délai de l'apport personnel et pouvoir honorer les engagements avec la banque.

4.2- La commercialisation de la production : Préciser qu'une partie de la production est destinée au marché.

4.3- Les conditions de sécurisation : l'entretien correct des équipements doit être assuré.

V- ADHESION AUX CONDITIONS DE PRET

- **Objet** : Donner les assurances que les matériels sont destinés uniquement à des fins agricoles ;
- Durée : 3 ans de différé d'un an avec possibilité de clôture de compte anticipée ;
- Taux : moins de 10 %

VI- Documents à joindre

- Demande timbrée adressée à Monsieur le Ministre du développement rural ;
- Copies de la carte d'identité légalisée du demandeur ;
- Certificat provisoire d'enregistrement de la CRA ;
- Certificat de résidence ;
- Certificat de nationalité ;
- Engagement de non cession des équipements sur la durée du prêt ;
- Copie du bordereau de versement de l'apport personnel à la BNDA ou à la BIM ou à la BMS.